

**Université Tunis El Manar**  
**Faculté des Sciences de Tunis**

***Critères de recevabilité d'une Habilitation Universitaire en  
Géologie***

03 articles parus : IF>0,5 . <ul style="list-style-type: none"><li>• 02 où le candidat est 1<sup>er</sup> auteur.</li><li>• 01 où le candidat est 2<sup>ème</sup> auteur.</li></ul>
Base de référencement des revues : *Thomson reuters – JCR (journal citation report)-IF>0.5Ou scopus
Les lettres d'acceptation : non valables sauf présentation des proofs (+doi)
Les articles : portent sur des travaux post thèse <i>L'évaluation de ce critère est confiée, par la commission , aux rapporteurs</i>
Une activité d'encadrement est exigée : 02 mastères de recherche encadrés et soutenus dans deux années différentes.